

A • T • S • L

Comprendre les programmes d'appui transitoire et de soutien au logement de l'Ontario

*Une ressource pour les partenaires
des autres secteurs*



Table des matières

01

Historique
et introduction

02

Section 1 : Questions et réponses
rapides sur le programme d'ATSL

07

Section 2 : Mythes et
réalités du programme d'ATSL

10

Section 3 : Collaboration avec
les programmes et les intervenantes
en ATSL

13

Section 4 : Visualisation de
la navigation dans le système
de la violence fondée sur le genre

20

Section 5 : Liste des
programmes de transition

27

Section 6 :
Glossaire de la terminologie



Historique et introduction



L'Ontario Association of Interval & Transition Houses

(OAITH) est une association provinciale représentant plus de 80 maisons d'hébergement d'urgence pour femmes et organismes communautaires du secteur de la violence fondée sur le genre travaillant à mettre fin à toutes les formes de violence et d'oppression. Nous soutenons nos membres en défendant leurs

droits et en faisant de la recherche, de l'éducation et de la formation.

Grâce au financement du ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires, OAITH a créé des occasions de réunir des intervenantes du programme d'appui transitoire et de soutien au logement (ATSL), des leaders de maisons d'hébergement VFF et des partenaires intersectoriels afin d'obtenir leurs points de vue sur le programme d'ATSL et de documenter la création d'une ressource consolidée du soutien au logement en Ontario. L'élaboration de la présente ressource est basée sur une consultation : enquête, entrevues et groupes de discussion auprès de fournisseurs de services en ATSL ainsi que sur sept entrevues intersectorielles effectuées avec des associations provinciales de l'Ontario, dont :

Ontario Municipal Social Services Association (OMSSA), Centre ontarien de défense des droits des locataires (ACTO), South Asian Legal Clinic of Ontario (SALCO), Addictions and Mental Health Ontario (AMHO), Ontario Council of Agencies Serving Immigrants (OCASI), L'Association ontarienne des sociétés de l'aide à l'enfance (OACAS) et Ontario Network of Victim Service Providers (ONVSP).

Le présent guide a été conçu pour permettre aux fournisseurs de services d'améliorer leur connaissances et leur accès aux programmes d'appui transitoire et de soutien au logement (ATSL) de l'ensemble de l'Ontario.



SECTION 1

Questions et réponses rapides sur le programme d'ATSL

Les questions et les réponses suivantes visent à améliorer les connaissances générales sur les services d'ATSL de l'ensemble de l'Ontario et peuvent être utiles aux nouvelles intervenantes d'ATSL, particulièrement pour les relations communautaires et la promotion.

1

Qu'est-ce que les programmes d'appui transitoire et de soutien au logement ?

Le Programme d'appui transitoire et de soutien au logement (ATSL) est un programme de soutien direct offert par 135 agences du secteur de la violence fondée sur le genre de l'Ontario. Financés par le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires, ces programmes ont pour but d'aider les survivantes de toutes les formes de violence grâce à toute une gamme de moyens. Ultimement, les services d'ATSL soutiennent les survivantes et leurs enfants en travaillant pour améliorer leur sécurité et leur stabilité en général et pour guérir de la violence et de l'abus qu'elles ont vécus.

2

Que font les programmes d'appui transitoire et de soutien au logement ?

Au sein des services en violence fondée sur le genre, les programmes d'appui transitoire et de soutien au logement ont une très large portée. Les intervenantes d'ATSL sont parfois désignées, de façon formelle ou informelle, comme des intervenantes en relations communautaires, des intervenantes en appui transitoire, des intervenantes en logement, des intervenantes en soutien légal, des intervenantes en soutien ou des intervenantes en maison d'hébergement. Elles offrent un continuum de soutien et de services aux survivantes de violence fondée sur le genre et à leurs enfants, même si ces dernières n'ont jamais eu accès à un programme de maison d'hébergement. Les intervenantes en ATSL aident souvent les survivantes à travailler pour atteindre plusieurs buts à la fois, agissant comme des expertes informelles de la navigation dans le système pour les survivantes et leurs enfants. Les survivantes de violence de genre utilisent de multiples services et systèmes en même temps, par exemple, en quelques mois seulement, une survivante qui a des enfants d'âge scolaire peut avoir accès aux services suivants :

- Cour de la famille
- Services cliniques en santé mentale
- Counseling en milieu scolaire
- Cour criminelle
- Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel
- Soutien à l'emploi
- Protection de l'enfance



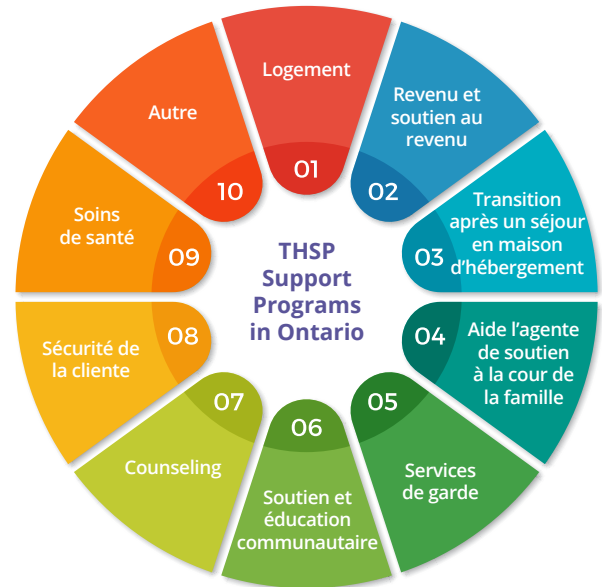
SECTION 1

Questions et réponses rapides sur le programme d'ATSL

Une fois qu'une cliente est inscrite à un service d'ATSL, on lui assignera une intervenante qui lui offrira du soutien, l'informerait et l'aidera à défendre ses droits. Les intervenantes en ATSL accompagnent souvent les clientes à leurs rendez-vous et peuvent les rencontrer dans la collectivité ou à leur résidence si cela est sécuritaire. Parfois, l'intervenante assignée peut changer en raison de la disponibilité ou de l'organisation du programme.

Dépendamment des objectifs et de la situation, une survivante peut être en relation avec un service d'ATSL pendant des semaines, des mois ou des années. L'image suivante donne un aperçu du soutien offert par les programmes d'ATSL en Ontario.

- 01 Logement**
 - Donne du soutien pour trouver un logement
 - Donne du soutien pour conserver un logement
 - Aide à rédiger les demandes de logement
 - Fait de la défense des droits, oralement et par écrit, pour garantir un logement
 - Donne ou organise du transport pour visiter un logement ou se rendre à des rendez-vous liés aux logements
- 02 Revenu et soutien au revenu**
 - Donne du soutien à l'emploi (aide pour les demandes au POSH ou à OT)
 - Aide à ouvrir des comptes de banque
 - Aide à créer des comptes pour les services publics
 - Aide pour les demandes aux programmes de soutien au revenu
 - Aide à la planification du budget et l'éducation
- 03 Transition après un séjour en maison d'hébergement**
 - Crée des plans de transition
 - Crée des plans de sécurité
 - Effectue régulièrement une évaluation du risque
 - Fait de l'accompagnement à des rendez-vous
 - Aide à avoir accès aux banques de meubles et aux services de déménagement
- 04 Aide l'agente de soutien à la cour de la famille**
 - Aide à obtenir de la documentation
 - Fait de la défense de droit, oralement et par écrit
 - Donne du soutien à la cour de la famille ou lors des procédures de garde légale des enfants
 - Donne du soutien lors de procédures de la cour criminelle
 - Donne du soutien lors des procédures d'immigration
 - Accompagne les survivantes lors des procédures de la cour
 - Aide à naviguer dans les systèmes comme la SAE ou l'aide juridique
 - Offre de l'aide dans les relations avec la police ou les services aux victimes
- 05 Services de garde**
 - Aide à inscrire les enfants à l'école
 - Aide pour la garde des enfants ou pour trouver un service de garde
 - Aide pour l'école
 - Offre ou oriente les clientes vers l'éducation parentale ou l'acquisition de compétences
- 06 Soutien et éducation communautaire**
 - Aide à naviguer dans les systèmes de soins de santé
 - Facilite l'accès à la banque alimentaire
 - Facilite l'accès au soutien en réduction des méfaits et en dépendance
 - Réfère aux ressources culturelles et aux services communautaires adéquats
 - Fait de l'éducation populaire sur la violence fondée sur le genre
 - Sensibilise les clientes à l'acquisition de compétences sur la violence fondée sur le genre et les relations saines



- 07 Counseling**
 - Offre du counseling à court terme
 - Offre du counseling de groupe
 - Aide à la gestion de crise
 - Offre de la programmation sur les compétences de vie et l'indépendance
- 08 Sécurité de la cliente**
 - Effectue l'évaluation du risque
 - Fait la planification générale de la sécurité
 - Fait la planification de la sécurité en milieu de travail
 - Fait la planification de la sécurité numérique ou en ligne
 - Fait la planification de la sécurité des enfants
 - Participe aux réunions d'équipe multi-agences
 - Collabore avec les services pour les agresseurs et fait de la défense des droits
- 09 Soins de santé**
 - Aide à la navigation et à la coordination dans le système et les services de santé
 - Est présente aux rendez-vous médicaux
 - Défend les droits aux soins de santé et aux remboursements des frais médicaux
 - Aide à avoir accès aux services de santé sexuelle et reproductive
- 10 Autre**
 - Donne du soutien à l'organisme, comble les lacunes dans le service
 - Soutient le personnel de première ligne - remplace et aide dans la gestion des demandes d'accueil et de services
 - Redonne du pouvoir aux survivantes
 - Encourage l'indépendance
 - Facilite l'accès aux services d'interprétation



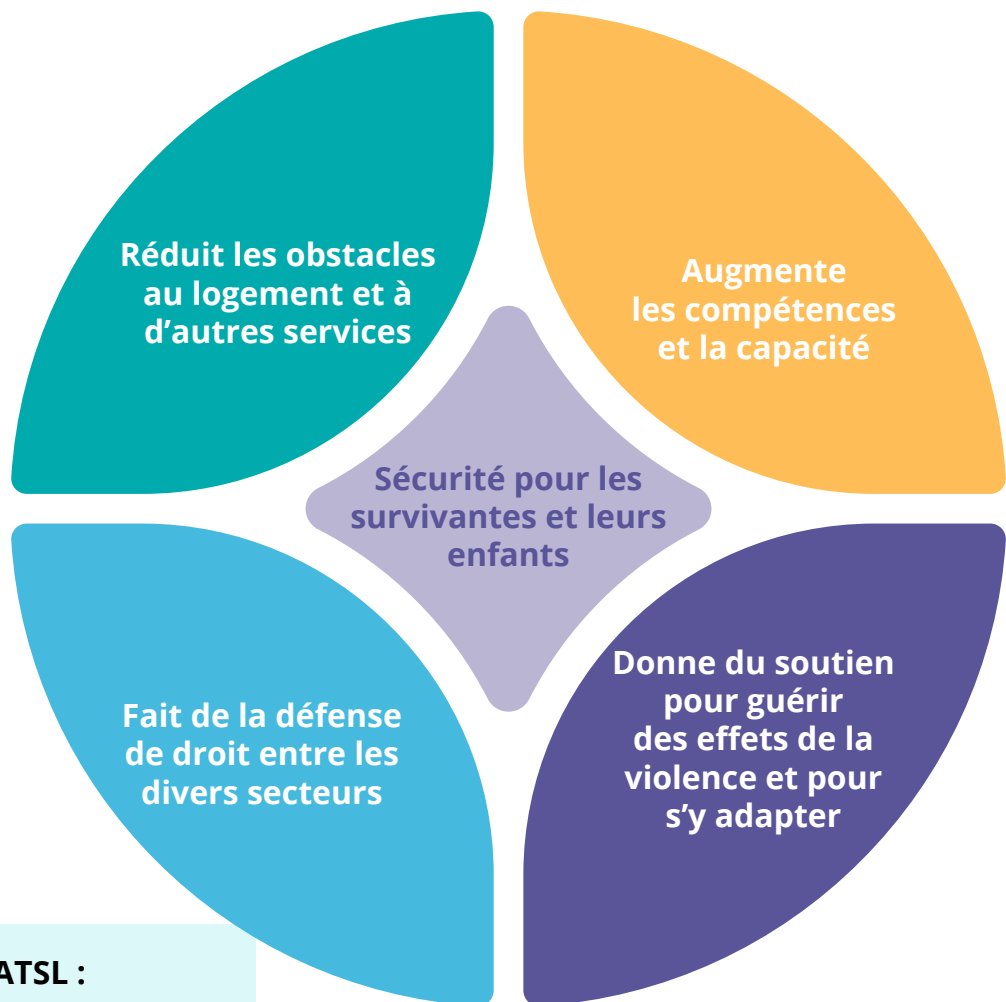
SECTION 1

Questions et réponses rapides sur le programme d'ATSL

3

Quels sont les buts du programme d'ATSL ?

Comme l'indique le tableau ci-dessus, les objectifs des services d'ATSL ont une très large portée tout comme les types de soutien spécifiques qui y sont offerts.



Objectifs du programme d'ATSL :

- Soutien général de stabilisation de la vie
- Augmentation de la sécurité des survivantes de violence fondée sur le genre et de leurs enfants
- Aide à la réduction des obstacles systémiques auxquelles font face les survivantes de violence fondée sur le genre dont la violence sexuelle, la traite des personnes et la violence et l'abus de la part d'un conjoint actuel ou ancien, d'un membre de la famille ou d'un autre type de relation
- Aide aux survivantes à naviguer dans les systèmes afin de renforcer leur accès au logement abordable, à la cour de la famille, à la cour criminelle, au logement, aux services sociaux, aux soins de santé, à l'éducation, à la formation, aux services de garde et à la protection de l'enfance
- Aide aux survivantes de violence fondée sur le genre et à leurs enfants pour leur permettre de guérir de la violence qu'elles ou ils ont vécue ou dont elles ou ils ont été témoins
- Défense des droits et aide pour améliorer la santé, la sécurité et le mieux-être en général des survivantes et de leurs enfants



SECTION 1

Questions et réponses rapides sur le programme d'ATSL

4

Qui peut avoir accès aux services des programmes d'ATSL ?

Bien qu'ils soient surtout orientés sur le soutien au logement sécuritaire, les services d'ATSL peuvent offrir une vaste gamme de soutien aux survivantes de divers types d'abus, de violence et d'exploitation, et cela, même si elles n'ont pas besoin d'aide au logement, par exemple :

- Survivantes de violence et d'abus de la part d'un partenaire intime actuel ou ancien (qu'elles vivent actuellement ou non de la violence et de l'abus ou que la violence et l'abus soient récents)
- Survivantes de violence et d'abus de la part d'un membre de leur famille ou d'un autre type de relation (personnes qui s'identifient comme des femmes ou diverses identités de genre, 16 ans et plus)
- Survivantes de traite de personnes ou d'exploitation sexuelle
- Enfants ou autres membres de la famille dépendant de la survivante

Le terme « survivante » utilisé dans l'ensemble du présent document fait référence aux survivantes qui ont vécu un large spectre d'expériences de violence fondée sur le genre, y compris tout en ne s'y limitant pas, celles qui sont notées ci-dessus.

Les survivantes qui font face à des accusations criminelles ou à des procédures de la cour criminelle peuvent être admissibles au soutien à la cour criminelle en passant par le programme d'ATSL, en plus d'autres formes de soutien qu'offrent les agences VFF, notamment le counseling, les services aux enfants et les programmes en maison d'hébergement. Tous les services d'ATSL de l'Ontario sont gratuits.

5

Comment puis-je aider mes clientes à entrer en contact avec une intervenante du programme d'ATSL ?

Trois options pourraient bien fonctionner pour faire le lien entre une cliente et un programme d'ATSL afin qu'une intervenante lui soit assignée.



Vous pouvez appeler l'agence qui dirige le programme d'ATSL avec votre cliente pour vous informer sur les services

Généralement les agences du secteur de la violence fondée sur le genre qui offrent des programmes d'appui transitoire et de soutien au logement ont également une ligne de soutien de crise 24/7 sans frais. Appeler cette ligne, vous permettra de signaler l'intérêt de votre cliente pour les services d'ATSL. L'accueil peut parfois s'organiser par téléphone, sinon vous pourriez obtenir un rendez-vous.



Vous pouvez donner des renseignements sur les services d'ATSL à votre cliente

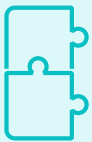
Si une cliente n'est pas tout à fait décidée à communiquer avec les services d'ATSL, lui donner des renseignements sur les programmes locaux pourrait lui être utile. Cela pourrait inclure :

- lui donner des renseignements par écrit comme le numéro de téléphone, le site Web et le lieu où sont situés les programmes locaux
- lui fournir plus de détails sur le programme en imprimant des extraits du site Web de l'agence ou à partir du site www.mulberryfinder.ca
- lui offrir un appareil sécuritaire (ordinateur, tablette, téléphone, etc.) pour lui permettre d'en apprendre davantage ou de communiquer avec le programme



SECTION 1

Questions et réponses rapides sur le programme d'ATSL



Vous pouvez vous connecter directement et recueillir de l'information

Il pourrait être utile de communiquer le programme local d'ATSL pour mieux comprendre la programme avant d'appeler votre cliente ou de lui donner les coordonnées. Il pourrait également être utile de communiquer avec les agences locales offrant des services d'ATSL pour obtenir des renseignements généraux sur le programme, même si, pour le moment, vous ne savez pas si une cliente est intéressée aux services. Vous pourriez poser des questions comme :

- Est-ce que l'accueil au programme peut se faire par téléphone ?
- Quelle est la durée approximative du temps d'attente avant qu'une intervenante soit assignée à une cliente ou obtienne un premier rendez-vous avec une intervenante en ATSL (une question clé, particulièrement si la cliente doit bientôt comparaître en cour ou être évincée, ce qui constitue sa principale préoccupation)
- Comment une cliente peut-elle avoir accès à un autre type de soutien que l'ATSP ? Votre agence a-t-elle un ligne de soutien 24/7, un service de clavardage, un programme halte-accueil ?
- Le service est-il disponible dans la langue de la cliente (sinon, combien de temps faudra-t-il pour organiser de l'interprétation) ?
- Existe-t-il un formulaire de référence ?
- Avez-vous de la documentation écrite, comme des dépliants, sur le programme d'ATSL ?

6

Je travaille avec une personne, mais j'ignore si elle a déjà vécu des expériences de violence ou d'abus. Quel serait le meilleur moyen de vérifier ?

Plusieurs clientes se sentiront à l'aise de dévoiler leurs expériences actuelles ou passées de violence ou d'abus mais pourraient ne pas reconnaître qu'il s'agit de comportements violents ou abusifs. Parler de la sécurité peut servir à vérifier si une cliente a vécu de la violence fondée sur le genre ou de la traite de personnes et voir si elle serait intéressée à obtenir du soutien de la part du programme d'ATSL ou d'autres types connexes de soutien. Même si vous ne savez pas avec certitude si une cliente a déjà vécu de la violence ou de l'abus, offrir de communiquer avec des services de soutien centrés sur la sécurité peut être une bonne idée : « *Est-ce que cela pourrait être utile si je vous donnais des renseignements au sujet d'un service gratuit qui pourrait vous aider pour _____ (insérez la principale priorité de la cliente ici, par exemple, trouver un logement ou un emploi) et avec qui vous pourriez aussi parler de votre sécurité ?* »

7

Où sont les programmes d'ATSL en Ontario ?

Vous trouverez une liste des programmes d'appui transitoire et de soutien au logement actuellement disponibles en Ontario à la [Section 4](#).



SECTION 2

Mythes et réalités du programme d'ATSL

Le tableau suivant donne un aperçu des idées fausses ou mythes courants au sujet du programme d'ATSL ainsi que des renseignements sur la réalité. Le tableau peut servir à informer les fournisseurs de services de tous les secteurs, à augmenter la sensibilisation et à faire les références appropriées aux programmes d'ATSL.

Réalité

Les situations de violence et d'abus sont complexes et les agences que l'on appelle « maisons d'hébergement » ont souvent toute une gamme de soutien comme l'ATSL pouvant aider une personne, même si elle ne séjournera jamais en maison d'hébergement.

Le temps d'attente pour avoir accès aux services d'ATSL varie d'une région à l'autre de la province. Certains programmes pourraient être en mesure de donner un soutien immédiat (par exemple, accompagner une cliente à la cour même si elle n'est en contact avec l'agence que depuis une semaine), tandis que d'autres pourraient avoir une liste d'attente.

Plusieurs services ontariens liés à la violence fondée sur le genre sont accessibles aux survivantes qui s'identifient comme des femmes ou qui ont diverses identités de genre comme les survivantes bispirituelles ou non binaires.

Idée fausse ou mythe courant

Pour la plupart des survivantes, la meilleure façon d'être en sécurité est de séjourner en maison d'hébergement.

Les services d'ATSL de l'Ontario ne peuvent pas donner de soutien immédiat

Seules les femmes peuvent avoir accès aux services liés à la violence fondée sur le genre comme les programmes d'ATSL.



SECTION 2

Mythes et réalités du programme d'ATSL

L'appui transitoire peut être utilisé par les survivantes qui vivent dans la collectivité, sans qu'elles séjournent à la maison d'hébergement, pour planifier un déménagement dans un environnement plus sécuritaire, augmenter la sécurité dans leur environnement, recevoir du soutien et faire valoir leur droits dans les divers systèmes et services.

Les survivantes qui demandent des services d'ATSL pourraient aussi demander des services de maison d'hébergement, mais pas toujours. Trouver une maison d'hébergement près de chez-vous à sheltersafe.ca Trouver toute une gamme de services de soutien en violence fondée sur le genre en Ontario à www.mulberryfinder.ca

Les services et le soutien liés à la violence, y compris l'ATSL, utilisent le vocabulaire de la violence fondée sur le genre plutôt que celui de la violence conjugale afin de reconnaître la violence et l'abus qui se produisent dans une grande variété de types de relations et de contextes. Le terme violence fondée sur le genre désigne :

- la violence et l'abus dans les relations intimes ou familiales et dans d'autres types de relations (p. ex., en milieu de travail)
- la traite des personnes et l'exploitation
- la violence et l'abus dans les relations 2SLGBTQ+
- la violence physique, la violence sexuelle, l'abus émotionnel ou verbal, les menaces de violence, la violence financière et spirituelle.

L'appui transitoire comme l'ATSL s'adresse aux clientes qui séjournent déjà en maison d'hébergement.

L'appui transitoire comme l'ATSL s'adresse aux clientes qui doivent séjourner en maison d'hébergement.

L'appui transitoire, c'est seulement pour les victimes de violence conjugale, de violence entre partenaires intimes ou de violence fondée sur le genre.



SECTION 2

Mythes et réalités du programme d'ATSL

Les agences du secteur de la violence fondée sur le genre qui offrent du soutien, notamment un programme de maison d'hébergement, de l'ATSL, du counseling et des services aux enfants possèdent de l'expertise en matière de traite de personnes. Les services d'ATSL de l'ensemble de l'Ontario sont financés pour offrir du soutien aux survivantes de la traite des personnes, y compris les survivantes de la traite âgées de plus de 16 ans qui s'identifient comme des hommes.

Les agences du secteur de la violence fondée sur le genre offrent toute une gamme de services de soutien aux enfants et aux jeunes qui ont vécu de la violence ou qui en ont été témoins. Lorsqu'une survivante adulte (16+) s'adresse aux services d'ATSL, cela inclut du soutien pour ses enfants et pour ses dépendants.

En Ontario, chaque programme d'ATSL (et service en violence fondée sur le genre) a accès gratuitement à des services d'interprétation pour les survivantes. Toutefois, qu'elle se fasse en personne ou virtuellement, l'interprétation doit souvent être organisée d'avance et les lignes de soutien de crise pourraient n'être offertes qu'en anglais. Certains des programmes d'ATSL pourraient également avoir des ressources et des renseignements écrits disponibles en plusieurs langues. Certains programmes d'ATSL sont aussi offerts dans les agences francophones du secteur de la violence fondée sur le genre.

Il n'existe pas de services spécialisés pour les victimes de la traite des personnes.

Les services en violence fondée sur le genre, dont l'ATSL s'adressent seulement aux adultes.

Les services d'ATSL ne peuvent être offerts qu'en anglais.



SECTION 3

Collaboration intersectorielle efficace

La collaboration intersectorielle efficace est une composante fondamentale à la fois de la validité du service d'ATSL et du soutien tenant compte du traumatisme pour les survivantes de violence fondée sur le genre en général. Cette collaboration se construit sur les relations entre intervenantes, agences, collectivités, secteurs et gouvernements. Elle peut être aussi simple que de demander à une cliente de quoi il serait utile de discuter avec un autre service qu'elle fréquente, de leur demander de revoir ou de signer une autorisation de divulguer des renseignements et de communiquer avec le fournisseur de services. Il peut être utile de bien demander à la cliente ce qu'elle veut ou ne veut pas partager avant de communiquer ou de collaborer avec une autre agence. Dans la mesure du possible, les survivantes (et s'il y a lieu, leurs enfants et dépendants) devraient être au courant de cette collaboration et y participer activement.



Les possibilités de favoriser la collaboration entre votre agence et le secteur de la violence fondée sur le genre en général et les services d'ATSL en particulier, incluent :

- **Des réunions collaboratives** entre les agences et les programmes autres qu'en violence fondée sur le genre, les intervenantes d'ATSL et les clientes. Ces réunions peuvent être organisées par une intervenante d'ATSL ou une autre agence ou service, par exemple, les services aux victimes, la protection de l'enfance, les services de santé mentale ou la police, dans le but d'améliorer la collaboration en général entre les fournisseurs de services directs qui soutiennent les clientes et leurs enfants. Ces réunions peuvent se faire à un rythme établi, par exemple, la cocréation d'un plan de sécurité centré sur une survivante. La réunion pourrait aussi être une occasion de partager des perspectives et de l'information et de se pencher sur les prochaines étapes. Les réunions peuvent se faire en personne ou en format virtuel, comme des visioconférences.



SECTION 3

EFFECTIVE INTERSECTORAL COLLABORATION

● **La formation interagences** peut être offerte par une agence locale du secteur de la violence fondée sur le genre. La formation interagences est un moyen économique de vous assurer que vous, et votre agence, êtes au courant de détails importants sur les services disponibles pour les survivantes de violence fondée sur le genre. Cela pourrait inclure une présentation à votre personnel par une intervenante d'un programme local d'ATSL ou de l'information sur vos propres services présentée à une agence locale du secteur de la violence fondée sur le genre. Plusieurs sujets de formation interagences pourraient être fort utiles dans les divers domaines comme : l'identification et l'intervention auprès des survivantes de violence fondée sur le genre, les services locaux de prévention et d'intervention en violence fondée sur le genre et la planification de la sécurité.



● **Des ententes et des protocoles de partenariat** peuvent être mis en place entre agences pour soutenir et favoriser la collaboration entre les programmes. Ces ententes ou protocoles pourraient inclure des éléments comme le moment et la façon dont les clientes sont référées, les meilleures pratiques, les critères de l'accès prioritaire à un programme et les exigences en matière de formation du personnel, notamment le contenu et la fréquence.



SECTION 3

Collaboration intersectorielle efficace

● **Les tables de planification des systèmes** sont disponibles dans plusieurs collectivités pour favoriser la collaboration dans la lutte contre la violence fondée sur le genre et la traite des personnes. Ces tables incluent, tout en ne s'y limitant pas :

Tables sur l'intervention, la mobilisation communautaire, et l'intervention de crise

Ces équipes ou ces tables multi-agences élaborent des interventions immédiates coordonnées dans des situations où le risque est imminent et se concentrent surtout sur le risque plus largement que ne le font les agences en violence fondée sur le genre et sur le seuil critique du risque dans la collectivité (Santé publique Canada, 2022)

Tables sur la gestion du risque centrées sur la justice

Habituellement connues sous le nom d'équipes sur le risque élevé, DART ou tables de conseil à la cour sur la violence conjugale, les membres viennent généralement d'agences de divers secteurs, mais se limitent souvent, par contre, aux partenaires de la justice ou des services aux victimes.

Tables communautaires sur la gestion du risque | Équipes interagences d'évaluation de cas (ICAT)

Les équipes interagences d'évaluation de cas ont été fondées en C.B. par Ending Violence Association of BC afin de créer un cadre de collaboration dans les cas pouvant représenter un risque élevé de violence conjugale dans le but d'augmenter la sécurité. En général, l'ICAT est dirigé par la police ou les services aux victimes et soutenu par le travail d'autres tables sur les systèmes, dont les comités de coordination communautaire (EVA BC, 2017).

Comité multi-agences sur l'évaluation du risque (MARAC)

Ces comités interagences utilisent un modèle britannique incluant souvent l'usage de la liste de vérification DASH (12 questions) et sont dirigés par des partenaires du secteur de la justice.

Comités de coordination de la lutte contre la violence faite aux femmes

Les comités de coordination de la lutte contre la violence faite aux femmes partagent souvent des renseignements sur les cas à risque élevé et sur les tendances locales lors de révisions de cas, de cas spécifiques ou encore des renseignements sur des cas anonymes au cours des réunions.

Réseaux de prévention de la violence envers les personnes âgées

Les réseaux de prévention de la violence envers les personnes âgées sont coordonnés par Abuse Prevention Ontario et permettent d'avoir une perspective spécifique sur la violence envers les adultes plus âgés; notre recherche dans le cadre du projet Vieillir sans violence montre que la majorité de ces réseaux ont adopté une perspective de genre et que certains révisent les cas afin de favoriser une coordination efficace du système.



SECTION 4

Visualisation de la navigation dans le système de la violence fondée sur le genre

Bien que chaque survivante et chaque cheminement à travers les systèmes et les services pour essayer d'atteindre ses buts en matière de sécurité soit unique, les images suivantes permettent de visualiser à quoi pourrait ressembler cette navigation et présentent un sommaire des types de soutien liés à la violence fondée sur le genre. Chaque couleur représente un différent secteur et les divers types de services disponibles. Les ministères qui financent chacun des types de services y sont indiqués. Tous les types de soutien contenus dans cette image ne sont pas disponibles dans l'ensemble des collectivités ontariennes.

Application de la loi

Pourrait inclure la police, la PPO et la GRC. Bien que l'application de la loi soit un premier point de contact commun pour plusieurs survivantes, elles peuvent également choisir de ne pas s'engager dans les systèmes de la justice criminelle. Les intervenantes d'ATSL peuvent les aider dans :

- l'analyse du pour et du contre du système de justice criminelle
- la défense des droits liée au dépôt d'accusations
- l'éducation : comment documenter le harcèlement
- la cueillette des preuves en lien avec les agressions physiques

Financé par le ministère du Procureur général (Police, PPO et par du financement municipal (En partie par la GRC)

Services aux victimes

Une fois que la police a porté des accusations ou qu'elle possède des informations indiquant qu'il y a eu de la violence fondée sur le genre mais sans toutefois être en mesure de porter des accusations, la première référence, et souvent la seule, sera les Services aux victimes. Le rôle des Services aux victimes sera alors de faire le lien entre la survivante et ses enfants et d'autres services de soutien dans la collectivité. Les Services aux victimes donnent accès au Programme d'intervention rapide pour les victimes qui peut offrir une compensation financière aux victimes pour des choses comme des blessures personnelles, des dommages à la propriété causés par un agresseur, du counseling privé et des appareils de sécurité. On confond souvent les Services aux victimes avec le Programme d'aide aux victimes et aux témoins, une agence qui offre du soutien à la cour : avertit si l'agresseur est libéré et à quel moment. Les intervenantes d'ATSL peuvent aider à :

- défendre les droits des survivantes et les aider à avoir accès aux fonds du programme d'intervention rapide pour les victimes et à d'autres types de soutien offerts par les Services aux victimes comme des systèmes d'alarmes personnels.
- élaborer et à maintenir des plans collaboratifs de sécurité et de gestion du risque

Financé par le ministère de Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires



SECTION 4 Visualisation de la navigation dans le système de la violence fondée sur le genre

Agence du secteur de la violence fondée sur le genre

Les survivantes peuvent avoir accès aux services d'une agence en violence fondée sur le genre grâce à une ligne de soutien de crise 24/7 ou être référées par un partenaire communautaire, une professionnelle ou un professionnel. Bien que ces agences soient souvent perçues comme des « maisons d'hébergement pour femmes », elles offrent toute une gamme de services de soutien, même aux survivantes qui n'ont jamais séjourné en maison d'hébergement, des services comme l'ATSL, des programmes de counseling, des programmes pour les enfants et les jeunes et des groupes de soutien. Le service peut être offert en personne, par téléphone et parfois par vidéo, texte ou applications de clavardage. Une survivante peut avoir accès à plusieurs programmes de l'agence en même temps.

Financé par le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires, certains programmes peuvent aussi être financés par le ministère de la Santé et par le ministère du Procureur général

Soutien au revenu et à l'emploi

Les survivantes qui ont besoin de soutien au revenu peuvent être admissibles à des programmes comme Ontario au travail (OT), le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) et à l'Assurance emploi (A.É). Ces programmes peuvent offrir du soutien financier régulier, mais aussi une compensation pour d'autres dépenses comme des déplacements pour des rendez-vous, des coûts liés à la formation pour un emploi et de l'équipement lié à un handicap et à l'alimentation. Il arrive souvent que les programmes de soutien au revenu n'offrent pas un revenu suffisant pour les survivantes et leurs enfants, elles peuvent alors avoir accès à d'autres ressources pour combler l'écart comme les banques alimentaires et les programmes communautaires de prêts à faible taux d'intérêt. Les programmes de soutien à l'emploi offrent de l'aide pour la formation et pour trouver et conserver un emploi. Les intervenantes d'ATSL peuvent aider dans :

- les demandes pour les programmes de soutien au revenu (défense des droits et admissibilité)
- la recherche d'emploi et la sécurisation d'un emploi
- l'éducation et l'acquisition de compétences : budget, transactions bancaires, etc.
- le transport et le soutien lors des rendez-vous des programmes (OTW, POSPH)

Financé par le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires et par du financement municipal



SECTION 4 Visualisation de la navigation dans le système de la violence fondée sur le genre

Services aux enfants et à la jeunesse

Les services aux enfants et à la jeunesse peuvent être offerts par des agences communautaires (par exemple, du counseling offert par une agence de services à la famille), par l'école ou par des programmes en maison d'hébergement. Il existe également des programmes et du soutien spécifiquement conçus pour les enfants et les jeunes qui ont vécu de la violence fondée sur le genre ou qui en ont été témoins comme le Programme pour les enfants témoins de violence qui peut offrir du soutien parental et du counseling directement aux enfants et aux jeunes. Les intervenantes d'ATSL peuvent aider à :

- faire le lien entre les enfants et les jeunes et les services de soutien
- faire le lien entre les survivantes et les services aux enfants comme l'accès supervisé
- augmenter la sécurité en discutant des risques et de la planification de la sécurité
- collaborer avec les écoles et les conseils scolaires et aider pour les arrangements de transport scolaire
- défendre les droits et donner du soutien s'il y a des problèmes liés au mieux-être des enfants

Financé par le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires et par le ministère de la Santé

Services aux agresseurs

Parfois appelés services pour les « abuseurs », aux « contrevenants » ou aux « auteurs de violence », les services pour les agresseurs sont ceux qui ont pour but de diminuer le risque à la suite d'une intervention de justice criminelle (par exemple, les programmes d'intervention auprès des partenaires violents et les services de probation et de libération conditionnelle), ou de prévenir ces comportements non sécuritaires avant qu'ils ne se produisent (par exemple, les programmes Caring Dads. Certaines collectivités ont également accès à des programmes de justice alternative ou transformative auxquels peuvent avoir accès les agresseurs et également ceux qui risquent d'avoir recours à la violence. Pour ces services, il pourrait y avoir des frais. Les intervenantes d'ATSL peuvent aider en :

- suggérant des programmes qui pourraient réduire les risques
- collaborant avec les services aux agresseurs afin de mieux comprendre et mieux gérer les risques
- faisant de la défense de droit pour s'assurer que les inquiétudes de la survivante sont bien comprises et que les risques soient vraiment gérés

Financé par le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires et par le ministère du Procureur général



SECTION 4 Visualisation de la navigation dans le système de la violence fondée sur le genre

Counseling de soutien

Le counseling de soutien peut être offert dans toute une gamme de secteurs et de contextes, notamment les services en violence fondée sur le genre (par exemple, du counseling d'appoint (drop in) offert par un centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel), des services en santé mentale (clinique ou communautaire), du soutien par les pairs ainsi que du soutien et des traitements liés à des comportements spécifiques (par exemple, l'usage de substances). Les intervenantes d'ATSL peuvent aider à :

- trouver des programmes et en faciliter l'accès
- défendre les droits à l'admissibilité

Financé par le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires et par le ministère du Procureur général

Tribunaux et services juridiques

Les survivantes de violence et leurs enfants pourraient devoir transiger avec la cour de la famille ou la cour criminelle ou demander de l'aide pour une question liée à d'autres formes de soutien de la cour (par exemple, demander un engagement à ne pas troubler l'ordre public à un juge de paix). Le programme d'aide aux victimes et aux témoins est un programme responsable du soutien à la cour et des mises à jour pour les survivantes (par exemple, la date anticipée de libération de l'agresseur). Certaines agences en violence fondée sur le genre et en santé mentale ont également des intervenantes spécialisées en soutien à la cour qui donnent de l'information et de l'aide pendant les processus de la cour de la famille et de la cour criminelle qui peuvent parfois durer des années. Les intervenantes d'ATSL peuvent aider les survivantes à :

- accéder aux systèmes d'aide juridique et de soutien à cour et apprendre à y naviguer
- obtenir un certificat d'aide juridique gratuit pour deux heures de service
- recueillir de la documentation
- offrir du transport pour les rendez-vous, les comparutions à la cour, les rendez-vous avec les avocates ou avocats, etc.
- soutenir et défendre les droits au Bureau de l'avocat des enfants
- donner du soutien pour les procédures d'immigration

Financé par le ministère du Procureur général



SECTION 4 Visualisation de la navigation dans le système de la violence fondée sur le genre

Soins de santé

Les survivantes pourraient avoir besoin d'aide immédiate pour des soins de santé liés à la violence qu'elles ont vécue (par exemple, dans les cas récents de strangulation ou de traumatisme crânien) ou d'un soutien régulier (par exemple, de trouver une infirmière praticienne ou un médecin généraliste pour des soins continus). Les intervenantes d'ATSL peuvent aider les survivantes à :

- trouver des professionnelles ou professionnels de la santé et à défendre leurs droits à des soins et à l'accès aux services
- augmenter la compréhension de leurs droits en matière de santé et de reproduction (par exemple, l'accès à la contraception et aux cliniques de santé sexuelle et d'avortement)
- élaborer des plans de sécurité collaboratifs pour les clientes ayant des besoins uniques en matière de soins de santé
- naviguer dans les services de soins spécialisés pour les adultes et pour les jeunes
- obtenir du transport, offrir du soutien et défendre les droits lors des rendez-vous de soins de santé
- analyser le pour et le contre de la cueillette de preuves en matière d'agression à caractère sexuel et faire le lien entre les survivantes et les services comme les centres de traitement ou de soins en cas d'agression sexuelle ou de violence familiale qui offrent du soutien, recueillent des preuves, font des tests de dépistage d'ITS et offrent un service de suivi)

Financé par le ministère de la Santé

Logement

Les survivantes ont souvent besoin d'aide pour trouver, garantir et maintenir un logement en raison de la complexité des exigences d'admissibilité et du manque de disponibilité de logements abordables et accessibles. Plusieurs collectivités offrent des logements subventionnés et un accès prioritaire au logement subventionné aux survivantes de violence fondée sur le genre et à leurs enfants. Cela peut inclure du logement à loyer indexé selon le revenu, du logement transitoire, (à court ou à long terme), des unités de logement de transition, du logement au prix du marché ou du logement avec services de soutien (par exemple, une résidence de soins de longue durée). Les intervenantes d'ATSL peuvent aider les survivantes à :

- trouver et garantir un logement
- défendre les droits en matière de location (par exemple, auprès des locateurs et de la Commission de la location immobilière)
- fournir de la documentation pour appuyer l'accès prioritaire au logement
- acquérir de nouvelles compétences
- informer sur les droits de la location
- offrir du transport pour visiter des logements et autres rendez-vous connexes

Financé par le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires, par le ministère des Affaires municipales et du Logement et par du financement municipal



SECTION 4 Visualisation de la navigation dans le système de la violence fondée sur le genre

Soutien culturel

L'accès à du soutien adapté à la culture et aux croyances est une composante importante pour offrir aux survivantes un soutien tenant compte du traumatisme. Cela pourrait inclure l'accès à des leaders de la communauté comme des Aînées ou Aînés, guérisseuses ou guérisseurs, du soutien et des activités qui favorisent le lien avec la culture et les croyances (par exemple, la danse et le chant traditionnels) et avec une agence ou des programmes et services communautaires. Les intervenantes d'ATSL peuvent aider les survivantes à :

- trouver et à avoir accès à du soutien adapté à la culture
- analyser des stratégies visant à réduire les obstacles au soutien adapté à la culture (par exemple, une compensation financière pour les frais encourus pour participer à un groupe local de tambours)

Financé par le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires, par le ministère des Affaires autochtones et par le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences

Établissement

Les services d'établissement pourraient inclure du soutien et des ressources adaptés aux personnes, aux familles et aux communautés immigrantes ou réfugiées. Ce type d'intervention pourrait inclure des services d'interprétation, de l'éducation sur les droits des nouveaux arrivants et de l'aide au revenu et à l'emploi. Les intervenantes d'ATSL peuvent aider à :

- trouver et à avoir accès à du soutien à l'établissement
- plaider pour une approche fondée sur les droits et l'éducation
- organiser de l'interprétation en temps réel pendant la durée des services

Financé par le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires et par le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences



SECTION 5

Liste des programmes de transition

Cette section propose une liste des programmes transitoires et inclut le lieu, le nom de l'agence ainsi que ses coordonnées.

Ajax

Catholic Family Services of Durham
Services à la famille catholiques de Durham
905-725-3513
www.cfsdurham.com/english

Herizon House
866-437-4066
www.herizonhouse.com

Algoma

Chapleau Hornepayne Algoma District
Women in Crisis
1-800-461-2242
www.chadwichome.com

Alliston

My Sister's Place (People In Transition)
1-800-461-5419
www.mysistersplace.ca

Bancroft

Maggie's Resource Centre of North Hastings
613-332-3010
www.maggiesresource.com

Barrie

Colibri Centre des Femmes Francophones du comte de Simcoe
1-877-336-2433
www.centrecolibri.ca

Barrie

Women & Children's Shelter of Barrie
1-800-461-1716
www.barrieshelter.com

Belleville

Three Oaks Foundation
1-800-267-0533
www.threeoaks.ca

Bowmanville

Bethesda House
905-684-6918
www.bethesdahouse.ca

Brampton

Oasis Centre des femmes Inc.
416-591-6565
www.oasisfemmes.org

Victim Services of Peel
905-568-1068
www.vspeek.org

Brantford

Nova Vita Domestic Violence Prevention Services
519-752-4357
www.novavita.org



SECTION 5

Liste des programmes transitoires

Brockville

Leeds & Grenville Interval House

1-800-267-4409

www.lgih.ca

Chatham

Chatham Kent Women's Centre Inc.

519-354-6360

www.ckwc.ca

Cobourg

Cornerstone Family Violence
Prevention Centre

1-800-263-3757

www.cornerstonenorthumberland.ca

Collingwood

My Friend's House

1-800-265-2511

www.myfriendshouse.ca

Dryden

Hoshizaki House Crisis Shelter

1-900-465-7221

www.hoshizakihouse.ca

Elliot Lake

Elliot Lake Women's Group Inc.

1-833-461-4623

www.elwg.ca/

Etobicoke

Ernestine's Women's Shelter

416-746-3701

www.ernestines.ca

Women's Habitat of Etobicoke

416-252-5829

www.womenshabitat.ca

Goderich

Women's Shelter, Second Stage Housing
and Counselling Services of Huron

1-800-265-5506

www.huronwomensshelter.com

Greenstone

Municipality of Greenstone

1-807-854-1100

www.greenstone.ca

Guelph

Guelph-Wellington Women in Crisis

1-800-265-7233

www.gwwomenincrisis.org

Haileybury

Pavilion Women's Centre

1-888-871-9090

www.pavilionwc.com

Halton

Halton Women's Place

905-332-7892

www.haltonwomensplace.com

Hamilton

Centre de santé Communautaire

Hamilton/Niagara

1-866-437-7606

www.cschn.ca

Interval House of Hamilton

905-387-8881

www.intervalhousehamilton.org

Mission Services of Hamilton

905-528-4211

www.mission-services.com

Native Women's Centre

905-664-1114

www.nativewomenscentre.com



SECTION 5

Liste des programmes transitoires

Hamilton

The Good Shepherd Centre Hamilton
1-905-528-5877

www.goodshepherdcentres.ca

YWCA Hamilton
905-522-9922

www.ywcahamilton.org

Hawkesbury

Maison Interlude House
1-800-461-1842

www.minterludeh.ca

Hearst

Hearst, Kapuskasing,
Smooth Rock Falls Counselling Services
705-335-8468

www.counsellinghks.ca/en

Kawartha

Women's Resources of Kawartha Lakes
1-800-565-5350

www.womensresources.ca

Kenora

Women's Shelter, Saakaate House
1-800-465-1117

www.wssh.ca

Kingston

Kingston Interval House
1-800-267-9445

www.kingstonintervalhouse.com

London

Anova - A Future Without Violence
519-642-3000

www.anovafuture.org

Atlohsa Family Healing Service Inc.
1-800-605-7477

www.atlohsa.com

London

London Abused Women's Centre
519-432-2204

www.lawc.on.ca

Réseau-femmes de sud-ouest de l'Ontario
1-888-946-3029

www.rfsoo.ca

Marathon

Marjorie House
1-800-465-3307

www.marjoriehouse.ca

Mattawa

Mattawa Women's Resource Centre
705-744-5567

www.mwrc.ca

Midland

Huron Transition Homes
1-800-461-1750

www.huroniatransitionhomes.ca

Mindemoya

Manitoulin Family Resources
1-800-465-6788

www.mfresources.net

Mississauga

Armagh
1-866-863-0511

www.armaghhouse.ca

Embrace Agency to End Violence
1-800-676-0257

www.embrace.ca

Mississaugas of the Credit First Nation

Mississauga First Nation
705-356-1621

www.mississaugi.com



SECTION 5

Liste des programmes transitoires

Muskoka

Muskoka Women's Advocacy Group
1-800-461-1740

www.mwag.ca/programs

Napanee

Lennox and Addington Interval House
1-800-667-1010

www.intervalhousesapanee.ca

Newmarket

Women's Centre of York Region
1-855-853-9270

www.wcyr.ca

Niagara

Birchway Niagara
905-356-5800

www.birchway.ca

North Bay

Crisis Centre North Bay
705-474-1031

www.crisiscentre-nb.on.ca

Nipissing Transition House
705-476-2429

www.nipissingtransitionhouse.com

North York

KCWA Family and Social Services
416-340-1234

www.kcwa.net

North York Women's Shelter
1-866-863-0511

www.nyws.ca

Ohswegen

Ganohkwasra Family Assault
Support Services
519-445-4324

www.ganohkwasra.com

Orangeville

Family Transition Place
519-941-4357

www.familytransitionplace.ca

Orillia

Green Haven Shelter for Women
1-888-285-6958

www.greenhavenshelter.com

Oshawa

Luke's Place Support and Resource Centre
for Women and Children
1-866-516-3116

www.lukesplace.ca

The Denise House
1-800-263-3725

www.thedenisehouse.com

YWCA Durham
1-888-576-2997

www.ywcadurham.org

Ottawa

Carlington Community Health Centre
613-722-2161

www.carlingtonchc.org

CFS/SFC Ottawa
613-233-8478

www.cfsottawa.ca

Eastern Ottawa Resource Centre
613-741-6025

www.eorc-creo.ca

Immigrant Women Services of Ottawa
613-729-3145

immigrantwomenservices.com

Interval House of Ottawa
613-234-5181

www.intervalhouseottawa.org



SECTION 5

Liste des programmes transitoires

Ottawa

Maison d'amitié

1-877-336-2433

www.maisondamitie.ca

Minwaashin Lodge

- Indigenous Women's Support Centre

613-741-5590

www.minlodge.com

Nelson House of Ottawa-Carleton

613-225-3129

www.nelsonhouse.on.ca

St. Matthew's Harmony House

613-233-3386

www.harmonyhousews.com

Western Ottawa Community

Resource Centre

613-591-3686

www.wocrc.ca

Owen Sound

Womens House Serving Bruce and Grey

1-800-265-3026

www.whsbg.on.ca

Parry Sound

District of Parry Sound Social Services

Administration Board

1-800-461-4464

www.psdssab.org

Pembroke

Bernadette McCann House for Women Inc.

1-800-267-4930

www.wsssbmh.org

Perth

Lanark County Interval House

1-800-267-4409

www.lcih.org

Peterborough

Nijkiwendidaa Anishnaabe-Kwewag

Services Circle

1-800-663-2696

www.nijki.com

YWCA Peterborough Haliburton

1-800-461-7656

www.ywcapeterborough.org

Prince Edward County

Alternatives for Women

613-476-2787

www.alternativesforwomen.org

Rainy River

Rainy River District Women's Shelter of Hope

1-800-465-3348

www.rrdwsoh.ca

Red Lake

New Starts for Women

1-800-565-5368

www.newstartsforwomen.com

Richmond Hill

Sandgate Women's Shelter

of York Region Inc.

1-800-661-8294

www.sandgate.ca

Yellow Brick House

1-800-263-3247

www.yellowbrickhouse.org

Sarnia

Women's Interval Home

of Sarnia and Lambton

1-800-265-1412

www.womensintervalhome.com



SECTION 5

Liste des programmes transitoires

Sault Ste. Marie

Women in Crisis - Algoma Inc.

1-877-759-1230

www.womenincrisis.ca

Scarborough

Community Family Services of Ontario

1-866-979-8298

www.cfso.care

Dr. Roz's Healing Place

416-264-4357

www.drrozshealingplace.com

Homeward Family Shelter

416-724-1316

www.juliettesplace.ca

The Governing Council of the
Salvation Army in Canada

416-363-5496

www.salvationarmy.ca

Tropicana Community Services Organization

416-439-9009

www.tropicanacommunity.org

Simcoe

Haldimand and Norfolk Women's Services

1-800-265-8076

www.hnws.on.ca

Sioux Lookout

First Step Women's Shelter

1-800-465-3623

www.fsws.ca

St. Catharines

Bethlehem Housing and Support Services

905-641-1660

www.bethlehemhousing.ca

St. Catharines

Gillian's Place

905-684-8331 (En) | 1-877-336-2433 (Fr)

www.gilliansplace.com

St. Thomas

St. Thomas - Elgin Second Stage
Transitional Residence

1-877-396-2288

www.secondstagehousing.net

Valora Place (formerly Violence
Against Women Services Elgin County)

1-800-265-4305

www.valoraplace.ca

Stratford

Emily Murphy Centre

1-888-826-8117

www.emilymurphycentre.com

Optimism Place

1-800-265-8598

www.optimismplace.com

Strathroy

Women's Rural Resource Centre of Strathroy

1-800-265-5390

www.wrrcsa.org

Sturgeon Falls

Centre de Ressources Familiales de Sturgeon
Falls / Sturgeon Falls Family Resource Centre

1-877-531-0580

www.horizoncentre.ca

Nipissing First Nation Health Services

705-753-2050

www.nfn.ca/health-services

Sudbury

Le Centre Victoria pour femmes

705-670-2517

www.centrevictoria.ca



SECTION 5

Liste des programmes transitoires

Sudbury

YWCA Sudbury
1-800-461-8816
www.ywcassudbury.ca

Thunder Bay

Beendigen Incorporated
1-888-200-9997
www.beendigen.com

Faye Peterson House
1-800-465-6971
www.fayepeterson.org

Mattawa First Nations Management
1-800-463-2249
www.matawa.on.ca

Timmins

Centre Pour Femmes Ellevive
705-360-5657
www.ellevive.ca

Timmins & Area Women in Crisis
705-264-7233
www.tawc.ca

Toronto

Abrigo Centre
416-534-3434
www.abrigo.ca

Anduhyaun Inc.
416-920-1492 ext. 221
www.anduhyaun.org

Barbra Schlifer Commemorative Clinic
416-323-9149
www.schliferclinic.com

Catholic Crosscultural Services
416-757-7010
www.cathcrosscultural.org

Toronto

Catholic Family Services of Toronto
416-921-1163
www.cfstoronto.com

Centre for Spanish-Speaking Peoples
416-533-8545
www.spanishservices.org

Child Development Institute
416-603-1827
www.childdevelop.ca

Family Service Toronto
416-595-9618
www.familyservicetoronto.org

Jewish Family and Child Service
of Greater Toronto
416-638-7800
www.jfandcs.com

Maison d'hébergement pour femmes
francophones - LA MAISON
647-777-6433
www.lamaison-toronto.org

Native Child and Family Services of Toronto
416-969-8510
www.nativechild.org

Nellie's
416-461-1084
www.nellies.org

Settlement Assistance
and Family Support Services
416-431-4847
www.safss.org



SECTION 5

Liste des programmes transitoires

Toronto

Society of St. Vincent De Paul - Toronto
Central Council
416-364-5577
www.svdptoronto.org

Support Enhance Access Service Centre
(S.E.A.S. Centre)
416-519-5320
www.seascentre.org

The Neighbourhood Organization
416-467-0126
www.tno-toronto.org

The Redwood Shelter
416-533-8538
www.theredwood.com

West Neighbourhood House
416-532-4828
www.westnh.org

YWCA of Greater Toronto
416-961-8100
www.ywcatoronto.org

Walpole Island

Walpole Island First Nation
519-628-5700
www.walpoleislandfirstnation.ca

Waterloo

Women's Crisis Services of Waterloo Region
519-742-5894
www.wcswr.org

Windsor

Hiatus House
519-252-7781
www.hiatushouse.com

Woodstock

Domestic Abuse Services Oxford
1-800-265-1938
www.daso.ca

Ingamo Family Homes
519-421-0383
www.ingamohomes.com

York

Yorktown Family Services
416-394-2999
www.yorktownfamilyservices.com



SECTION 6

Glossaire de la terminologie

Accès prioritaire spécial / Programme prioritaire spécial : programme conçu pour donner aux survivantes de violence fondée sur le genre et à d'autres personnes ayant vécu d'autres types d'expériences (comme l'itinérance) un accès rapide au soutien (surtout utilisé dans le contexte du logement).

Agresseurs : des personnes qui ont recours à des comportements non sécuritaires ou qui causent des préjudices à d'autres. On les désigne souvent comme des « auteurs de violence », des « contrevenants » ou des « abuseurs », le terme agresseurs reconnaît que plusieurs des personnes qui ont recours à la violence ont déjà elles-mêmes été en situation de violence.

Conférence de cas : une réunion collaborative d'intervenantes (généralement en service direct) de divers secteurs pour discuter et établir des stratégies d'action liées à un cas spécifique. Les clientes pourraient ou non participer à une conférence de cas.

Engagement de ne pas troubler l'ordre public : un type d'ordonnance de non communication émis par une ou un juge ou par une ou un juge de paix. Il s'agit essentiellement d'une entente par laquelle les personnes qui signent s'engagent à garder la paix. Ne pas respecter les conditions de l'engagement de ne pas troubler l'ordre public devient un acte criminel une fois que l'entente est signée.

Évaluation du risque : dans le contexte de la violence fondée sur le genre, cela signifie une analyse des facteurs pouvant augmenter la possibilité de futures blessures ou de létalité.

Évaluation du risque : un processus de réduction des facteurs de risque dans une situation particulière pouvant augmenter la possibilité de blessures ou de létalité. Cela comprend la supervision et la surveillance des personnes causant les préjudices et la planification de la sécurité de la survivante.

Juges de paix : ont une vaste gamme de responsabilités judiciaires, y compris de présider les audiences de libération conditionnelle et les audiences criminelles. Une ou un juge de paix peut émettre un engagement de ne pas troubler l'ordre public dans les cas où il existe une peur raisonnable que certains types de violence ou de harcèlement ne se produisent.



SECTION 6

Glossaire de la terminologie

Loyer fondé sur le revenu : un type d'aide au logement où les coûts du loyer sont calculés à partir d'un pourcentage fixe du revenu total (généralement 30 %).

Logement de transition : dans le contexte de la violence fondée sur le genre, pourrait inclure du logement offrant de l'hébergement à court ou à long terme aux survivantes qui sont en transition vers la sécurité. Le logement de transition peut être accessible pour les survivantes et leurs enfants à la suite d'un séjour en maison d'hébergement et également pour les survivantes vivant dans la collectivité. Cela pourrait inclure du logement que l'on appelle de « deuxième étape », du « logement de soutien » ou « logement de transition ». Ces organismes peuvent également offrir du counseling de soutien.

Mulberry : une plateforme en ligne, conçue comme un portail, contenant de l'information sur une foule de services en violence fondée sur le genre en Ontario. Les survivantes, les amies et amis, les membres de la famille, les collègues et les fournisseurs de services qui recherchent des organismes, des programmes et des groupes qui travaillent en violence fondée sur le genre peuvent consulter le [Site Mulberry](#).

Ordonnances de non communication : ordonnances de la cour ou de la police empêchant ou limitant légalement la capacité d'une personne de communiquer avec une autre personne ou un groupe (par exemple, une survivante, ses enfants ou son milieu de travail). C'est la police qui exécute les ordonnances de non communication.

Prestations de logement transférables : un paiement mensuel que reçoivent les ménages admissibles pour les aider à payer les coûts d'une location sur le marché privé. Les prestations sont calculées en fonction du revenu net du ménage.

Programmes en maison d'hébergement : offrent un endroit sécuritaire immédiat où les survivantes de violence fondée sur le genre et leurs enfants peuvent habiter. Ces services sont offerts par les agences en violence fondée sur le genre qui donnent également toute une gamme de services réguliers comme des services d'ATSL, du counseling, du soutien de crise et des services aux enfants.

Soutien tenant compte du traumatisme : approche de soutien centrée sur les besoins de la cliente et sur une prestation de services et des pratiques basées sur la confiance, la responsabilisation, l'antiviolence et l'anti-oppression. Pour en savoir plus sur le soutien tenant compte du traumatisme pour les survivantes de violence fondée sur le genre, voir [Son cerveau a choisi pour elle](#), un outil de formation tenant compte du traumatisme.



SECTION 6

Glossaire de la terminologie

Références

Ministry of Children, Community and Social Services (MCCSS) (2022). Services delivered: VAW Transitional and Housing Support Program. Retrieved from: <https://www.ontario.ca/document/mccss-service-objectives-community-services/services-delivered-vaw-transitional-and>

Public Safety Canada (2022). The Hub Model/Situation Table. Retrieved from: <https://www.publicsafety.gc.ca/cnt/cntrng-crm/crm-prvntn/nvntr/dtls-en.aspx?i=10015>

Share Knowledge Consulting (2022). Transitional & Housing Support Program (THSP) Procedure Manual. Available upon request from Carla Neto via shareknowledgeconsulting@gmail.com

The Ending Violence Association of BC (EVA BC) (2020). Interagency Case Assessment Team Best Practices: Working Together to Reduce the Risk of Domestic Violence. Retrieved from: <https://endingviolence.org/resources/icat-best-practices-guide-2nd-edition-2017/>



